

CR du CA du 11 décembre 2009 – Salle des thèses (14h20 ...) (avant CAR 13h30-14h10)

Ordre du jour:

- approbation PV du 6 novembre 2009
- informations du président
- délibération sur le budget 2010
- Délibération/Discussion sur la Prime d'Excellence Scientifique
- Délibération sur les modifications apportées à la charte des associations
- Délibération sur les modifications des statuts du PRES
- Questions diverses

1. Approbation PV du 6 novembre 2009

Pour 20, et 1 NPPPAV (et 1 non présent dans la salle)

2. Informations du président

Pas grand chose. Réunion au Ministère, rappel de la nécessité que le CNRS considère que les établissements sont des interlocuteurs à part égale.

3. Label égalité Homme / Femme

S.Rousseau: présentation de la démarche entamé pour une labellisation de Lille 1 sur l'égalité F/H. Etude réalisée dans le cadre du groupe de travail. Présentation uniquement des indicateurs et de leur évolution souhaitée (cf. document préparatoire).

YS: si c'est la loi (proportion de femme dans comité sélection), pourquoi n'est-ce pas imposé comme répartition dans le vivier d'abord et dans le CS ensuite ?

SR: 33% d'un genre qq soit le concours de la FP, c'est la loi. Sur l'université, difficile à atteindre pour l'ensemble des comités de sélection. Peut-être difficile dans certaines disciplines (info, gestion), mais dans d'autres disciplines, bien que cela serait possible, ce n'est pas toujours le cas.

YS: accès aux documents sur l'intranet du groupe de travail (cf ordre du jour !). Des personnels peuvent être intéressés (même des élus) mais il n'y a pas d'accès ... pourquoi cette labellisation ? Moyen coercitif pour inciter les acteurs de l'établissement à respecter des engagements "externes" ? Comment ces objectifs se traduisent en mesure concrète de fonctionnement ?

S.R: ok pour l'intranet. Pourquoi le label ? Auto-discipline, 2 ans que l'on essaye et qu'il n'y a pas d'évolution. Audit externe pour créer une émulation collective. Faire autre chose que des quotas. Effet d'image pour l'université et effet de contagion recherché pour les autres universités.

FG: ne pourrait-on pas déjà écrire F/H au lieu de H/F. Mettre +10% cela me va pas, mais préférerait avoir un indicateur de départ.

HD: est-ce qu'à Rennes (la ville) cela a eu des effets ?

SR: oui, cela a des effets.

Y.S: rappel qu'en CAR la demande a été faite à ce qu'il soit indiqué aux viviers que le CAR ne serait sceptique sur les comités de sélection pour lesquels les proportions ne sont pas respectées alors que le vivier le permettait.

PR: on en a déjà parlé en CAR. (Y.S: mais il n'y a pas de CR en CAR!)

J.D: on se concentre trop sur les comités de sélection. Le problème est ailleurs. Il faut encourager des femmes à passer des thèses. C'est à ce niveau qu'il faut faire les efforts. Pense pas que l'on pourra améliorer la situation ainsi.

S.R: sur animateur de vivier, pas tous entendu la consigne ... présence évite certains propos machistes et présence dans CR compte aussi pour la carrière. Et puis c'est la loi. Effort est mis sur l'ensemble des niveaux.

Vote: Pour: 23, Contre: 0, Abstention: 1.

S.R: concernant le SIUMPS: il faut trois représentants de l'université et une personnalité extérieure à nommer.

Proposition de la direction: vice-président étudiant, responsable du relais handicap, S. Rousseau + invité du CROUS ou qq'un de Villeneuve (S. Costeur).

S.E: prévu des suppléants pour l'ensemble des élus (réponse: oui).

Vote: Pour: 24, Contre: 0, Abstention: 0.

3. Délibération sur le budget 2010

PR: présentation du budget sous différentes formes: budget par nature hors SACD, budget par nature des services à comptabilité distincte, budget consolidé et par nature, et budget de gestion (budget consolidé hors SIU).

D'abord présentation comptable (budget par nature).

Visite IAGEN: tendance à être critiques, mais on soulignait que la procédure mise en place était intéressante et assez en avance.

RL: question TD=TP, du nouveau ?

PR: non intégré dans le budget. L'état a dit qu'il y aurait une "compensation".

S.E: sur le fonds de roulement, on sait ce qui en sort, mais sait-on combien "rentre" chaque année ?

PR: oui, présenté chaque année par l'agent-comptable lors du compte financier en avril/mai.

CV: on vote pas en déséquilibre parce que c'est une recommandation de l'AERES ? C'est pour faciliter le passage aux RCE ?

PR: remarque AERES remonte à 2007 faite par la TG sur les aspects comptables, ce qui nous a conduit à prendre des mesures sur les ressources affectés et autres aspects.

Maintenant, ce que pourrait regarder la chambre régionale des comptes c'est est-ce que la démarche pour combler le déficit est bonne. Préfère que cela apparaisse lors du vote du budget que lors de DBM, c'est plus clair politiquement (on montre que l'on anticipe et évalue la situation).

CV: aucune présentation du budget du SAIC. M'embête de devoir voter alors que l'on a eu aucune présentation. Plus rien depuis la présentation d'O. Blanpain il y a 2 ans.

PR: rappel, ensemble des choix politiques portent sur le budget stricto sensus, les services à comptabilité distinctes c'est le DUSVA (présenté de façon abrégé) et le SAIC (budget évaluatif). On aura une séance complète sur ce qui est innovation/valorisation.

Y.S: toujours pas de date. C'est facile de plaider coupable: c'est un choix politique que vous avez fait. Il y avait un directeur du SAIC et un VP valorisation. Maintenant un seul homme pour

plusieurs casquettes, en attendant, le service fonctionne de manière illégale puisque le conseil de gestion ne se réunit plus. C'est inadmissible.

IS: contrats de recherche géré par plusieurs organismes et l'on souhaite avoir une vision globale pour avoir le bilan d'un exercice. Présentation de l'ensemble du bilan, au niveau du SAIC mais aussi dans les organismes.

Il y a aussi les prélèvements sur les contrats qui permettent de faire fonctionner le SAIC ; le personnel et l'entretien des brevets.

Réunion devrait avoir lieu au mois de mars.

PR: sur le budget de gestion, la nomenclature est fixée par l'état. Permet d'avoir une vue globale sur les moyens affectés aux différentes missions et ce depuis 3 ans. Dépense de formation 36% et si on ajoute les FC on est à 43/44%, pour la recherche c'est 20%, vie étudiante (1%) et un poste très variable: les dépenses d'immobilier.

HD: sur le 1% étudiant, par rapport à d'autres universités ?

PR: comme ces données sont au niveau de l'état, on doit pouvoir savoir. Reste à trouver des universités comparables.

YS: Je souhaite faire une explication du vote contre que je vais faire. Lors de votre campagne vous avez mis en avant l'importance du débat et du rôle des conseils. Sur plusieurs dossiers (modèle répartition composante et laboratoire), il n'a pas été possible d'avoir les informations permettant de faire des contre-propositions. On en est réduit à discuter la proposition de la direction et à faire des amendements à la marge. Les votes du CA n'étant que consultatifs, sauf celui sur le budget, je suis contraint à voter contre ce budget bien que cette expression porte sur la politique générale et pas sur la nature du budget présenté.

PR: énervement et refus de réponse.

S.E: sur vie étudiante, exemple festival. On reconduit. On est même pas amené à prendre des décisions, ne vote que sur un projet final.

JD: on passe du temps en commission sur le budget. On a un CA avec trop de points à l'ordre du jour. La bureaucratie n'est pas une des missions de l'université, qu'est-ce que l'on met en place pour faire fonctionner cela de manière efficace.

Approbation du budget par nature consolidé page 9

Vote: Pour: 21, Contre: 4, Abstention: 1.

Approbation du budget de gestion par destination page 15

Vote: Pour: 21, Contre: 4, Abstention: 1.

MC: présentation budget SUDES et consolidé FC et information budget FC composantes. (cf document préparatoire). Question de l'augmentation des charges salariales qui pèse sur le budget (+180k€). Présentation résultat de l'activité FC 2008 des composantes car paiement dus pour prestations effectuées.

MJA: regrette que tableau produits et dépenses ne soit pas sur la même page. Sur tableau 4 et 5 dépenses = recettes ? Et Conseil Régional, pourquoi pas plus de soutien ?

MC: sur programme MINERVE, gros programme régional, la part de l'université n'est qu'une partie de ce qui apparaissait sur le budget. Les programmes européens montent, mais ce sont des cycles, activité a peu près constante.

Pour le Conseil Régional, il faut ajouter la ligne VAE de l'année passée. Enveloppe stable.

RL: date de validation des comptes par les composantes ?

MC: bilan de l'année 2009 à partir de janvier prochain. On a changé le mode de conventionnement avec la région. Les composantes ont validé ces comptes.

FG: rémunération des interventions sur des séminaires spécifiques. Salaire ramené à l'heure presté est à peu près du double du cours TD en moyenne. Element de juste rémunération lorsque cela devient une prestation spécifique.

SM: il faudrait que l'on reconnaisse la préparation d'une formation.

Y.S: sur informatique: là pour former des étudiants ou pour faire de la prestation de service pour formation interne des entreprises ? Nous ne sommes pas des "super"-techniciens. Ce que l'on fait en recherche n'est pas ce qui est attendu en terme de formation qui est principalement technologique. Et puis cela pose un problème lorsque le financement FC devient nécessaire pour faire fonctionner la formation initiale (ex. de Bio à l'IUT).

MC: normalement impossible. Comment est pris en charge inscrit dans un diplôme nationale; ils comptent de manière différente (0, 0.5 ou 1 ...).

PL: avons intérêt à regarder nos ressources. A l'IAE nous avons recentrer sur les formations diplômantes pour rester en phase avec ce qui est proposé en FI et en rapport avec nos activités en enseignement et en recherche. Efforçons d'équilibrer les charges et recettes entre FI et FC. L'un dans l'autre on se trouve plutôt dans des formes d'équilibre. Mais les coûts de préparation deviennent très élevés lorsque les formations ne sont pas pérennes. Prix du marché par un organisme privé peut aller jusque 1500e/h d'enseignement.

MJA: tableau 4 et 5 comprend pas que les dépenses soient équivalentes aux recettes. D'ou vient la subvention d'équilibre.

MC: c'est la subvention votée pour le CUEEP.

Approbation du budget SUDES.

Vote: Pour: 23, Contre: 1, Abstention: 2.

Approbation du budget consolidé de la FC.

Vote: Pour: 23, Contre: 1, Abstention: 2.

Liste des subventions aux associations CAS, ASPUTL, Fond social.

Vote: Pour: 26, Contre: 0, Abstention: 0.

4. Délibération sur les modifications des statuts du PRES

PR: cf. document préparatoire. cf. CR de la commission des statuts du jeudi précédent.

SE: nouvel mission, schéma directeur de la vie étudiante, pourquoi car principalement local comme question. Si les grands axes sont décidées au niveau du PRES, les établissements n'auront plus qu'à décliner les propositions. Pourquoi mettre la fusion dans les missions ?

MJA: intelligent de mettre en place la commission des grands projets. "la création de comités techniques", on peut avoir x comités ou est-ce que l'on limite ?

CV: pas refaire le débat sur le PRES. Contre l'introduction de la mise en oeuvre du rapprochement des universités lilloises dans les missions du PRES. Statuts devraient être pérennes, contre cette

utilisation en terme de communication.

YS: sur le PRES, et comme Isam est là, remerciements pour les documents présents sur la journée valorisation.

Pas la question du jour: demande à ce que les ordres du jour et documents de travail soit diffusé aux élus des conseils des fondateurs et que les CR non approuvés soient diffusés rapidement.

Fond du problème est de savoir si l'on souhaite réellement se rapprocher et pour l'instant, il n'y a eu que des contacts par le "haut", aucune rencontre, aucun travail commun concret au niveau des instances représentatives. Même problème que celui pour lequel j'ai voté contre le budget, nous sommes exclus de la préparation des décisions. Ne suis pas dans un CA d'entreprise, suis à l'université où je continue à penser que le débat d'idée et l'argumentation sont fondamentaux.

YN: d'accord avec les remarques de CV et YS. Depuis que l'on discute de ces nouvelles entités à aucun moment il n'a été fait mention des personnels. Comment y arriver si ils ne sont pas impliqués ?

HD: d'où vient l'idée de ce schéma directeur de la vie étudiante ?

PR: ex Plan Campus sur résidence universitaire, pb régional pas restreint à Lille 1. Sur ces sujets, il est raisonnable que cela se fasse sur cette dimension là. On élargit le champs de notre coopération.

JD: assez d'accord que mettre que l'ensemble du PRES doit s'occuper du rapprochement. Et opération campus est conjoncturel pourquoi faire apparaître cela dans les statuts.

SE: pourquoi "vie sociale" car c'est local.

PLo: élément de contexte, qu'on le veuille ou non, on est dans des dispositifs de mise en place de regroupement type PRES, RTRA, Campus ... ou autres. La manière dont on s'est positionné par rapport au PRES, ie. coopération, est la moins mauvaise solution. Il y a des opportunités de ne pas se taper dessus comme avant. Intérêt du PRES, force à des concertations, assure un cadre d'échange. Favorable à ce qui touche aux grands projets. Par contre, comprends pas bien que le PRES ait comme mission de mettre en oeuvre un rapprochement.

PR: sur ce point qui cristallise la discussion. Si un projet Campus grand Lille émerge c'est parce que nous nous sommes investis. Ressent aussi une inquiétude des partenaires (dès le départ du projet). La décision n'est pas transférée à une autre instance ... Important que cela soit un objectif partagé pour pas que cela soit contre.

PR: il peut y avoir plusieurs votes, être d'accord sauf sur cette phrase là. Ou refuse toute modification, ou propose qu'à la place de ...

CS: pb avec le mot mis en oeuvre.

MJA: comprends pas les querelles, faut que les trois universités soient réunies et que l'on soit plus fort et sortir des querelles de clocher.

PL: distinguerait le résultat à obtenir du processus permettant de l'atteindre. D'accord avec MA pour l'objectif, mais pas le processus. Il y a des coopérations au sein du PRES, mais aussi des passes droit. Expression comme quoi on ne fasse pas obstacle, mais pas sur la mise en oeuvre.

SE: pas eu de réponse aux questions précédentes.

YS: le fond du problème est une question de méthode, de nouveau qu'il n'y pas eu d'implication

d'élus dans le travail préparatoire, d'où cette crispation ... pourquoi les commissions des statuts des universités publiques n'ont pas été réunis pour travailler sur ces modifications ?

“accompagnement du rapprochement” au lieu de la ligne litigieuse.

Vote: Pour: 21, Contre: 4, Abstention: 1.

5. Délibération sur les procédures d'accompagnement des enseignants-chercheurs

IS: passé en CS, constat 1060 postes (certains au mouvement) mais 900 dans les projets de labos. Donc une centaine de collègues hors labo et certains sont jeunes ce qui est important. Sur les 900 dans les labos, il y a 150 non publiant. Soit $150+100=250$ qui ne sont pas comptés comme publiant ce qui impacte fortement nos attributions de crédit au titre de la recherche (environ 25%).

Deux volets:

- ceux qui ne sont pas dans les projets de labo, notamment les jeunes
- les 150 non publiant dans les projets, doivent rester dans les labos (discussion avec organismes), comment retrouver une analyse de production. Certains sont à une publication, d'autres dans des congrès, donc des situations très variables.

Souhaite analyser exhaustivement de plus près cette situation avec les laboratoires et composantes pour avoir un diagnostic précis. Et proposer des mesures d'accompagnement (CRCT, décharges ...) et voir avec les labos/composantes des accompagnements individuels.

CV: il y a du progrès, mais reste des questions: qui est impliqué les directeurs ou les conseils ? Et la question d'un droit de recours pour les collègues qui sortiraient des labos ?

IS: les conseils. Pour les labos associés, selon les instituts CNRS les exigences ne sont pas les mêmes. Le périmètre du laboratoire et actualisation tous les ans ?

RL: les e-c qui ont un lien avec la recherche, tu n'accepterais pas leur rejet du laboratoire.

JD: sur les UMR, il y a clairement un contrat entre l'université et l'organisme. Et l'organisme a qqchose à dire et il y a une négociation qui débouche sur un accord. On ne peut dire que c'est l'université qui imposera ses vues. AERES a transmis au CNRS le nombre de publiant et la liste des personnes dans le projet. En maths, que fait-on des non publiant, proposition du CNRS donnant les non publiant qui ne seraient pas conservés.

CV: qu'est-ce que le calendrier de la négociation ? Politique de l'établissement sur les UMR ? On acherché les labellisations pendant longtemps ... jusqu'à quand va-t-on courir après leur politique ?

MN: la structuration de la recherche n'est parfois pas en concordance avec celle du CNRS, c'est cette question qui est fondamentale.

PR: CLERSE, LEM et LIFL on s'est battu contre la désUMRisation. Par contre pour Geosystème, c'est un labo en difficulté, le statut de FRE nous paraît adapté. Le labo de J. Cuguen, notre position, ne doit pas être désUMRisé car il n'y a aucune raison objective (rien n'est d'ailleurs donné par le CNRS). Mais qui est-ce qui donne le label ? Le CNRS évidemment ... c'est tout le but de la négociation, sans quoi on se retrouverait avec plus de FRE qu'actuellement. Laboratoire de Cuguen est encore en débat, les contours du LML (on reste sur 6 équipes plutôt que 5, nous ne voulons pas qu'il y ait scission), mais jeu de la négociation permet de revenir sur la liste de désUMRisation, mais on ne sait pas jusqu'où on arrivera ...

YS: Progrès d'accompagnement des E-C jaugés uniquement sur publiant/non publiant ? Qui fait l'actualisation annuelle ? Les responsables d'équipe ? Les directeurs de labo ? Une commission AERES locale ?

Sur cette question cruciale de l'accompagnement des E-C et du diagnostic, pourquoi pas de mise en place d'un groupe de travail issu du CS sur cette question, cela vous permettrait d'alléger un peu votre tâche ?

IS: première phase de collecte d'information et surtout les demandes individuelles qui vont remonter en terme d'accompagnement.

PR: c'est aussi un travail des labos, on "accompagne l'accompagnement". Responsabilité des labos de faire l'accompagnement en évaluant de manière moins clivante que le seul critère "publiant/non publiant" de l'AERES.

IS: faire une cartographie, pour les hors labo cela sera la DIRVED, pour les autres au niveau de leur laboratoire.

Vote: Pour: 22, Contre: 0, Abstention: 4.

6. Discussion sur la Prime d'Excellence Scientifique

PR: première discussion au CS, souhait d'en discuter au niveau du CA avant d'en parler en CTP.

Deux principes:

- la PES est attribuée selon trois niveaux mais indistinctement des grades et fonctions,
- prendre en considération les problèmes d'égalité F/H, faire une remontée des niveaux pour les femmes, ouverts à des formulations alternatives

JPC: avant instance nationale et retour était OK ou non attribué. Donc progrès dans la démarche puisqu'il y a une évaluation. Sûrement des différences d'une discipline à l'autre. Une fois les critères validés, les évaluations seront transmises aux personnes concernées. Ne voit pas comment une instance locale pourrait faire le travail fait par l'instance nationale (à la fois juge et parti).

Si on établit des règles cette année, cela doit rester valable pour 4 ans, tableau bilan globale, pas question de faire un débat sur des questions individuelles.

Pour égalité F/H faire passer 3 dossiers (qui n'ont pas de C) dans la catégorie supérieure.

MJA: différence entre AABA et AAAB ?

JPC: ordre des lettres: publications / encadrement / rayonnement / responsabilités.

RL: demande de mettre plus de femme qu'améliorer la catégorie. Peut-être des disciplines ou encadrement impossible ou très difficile.

Y.S: demande à ce qu'il y ait un congrès sur "la politique des primes à Lille 1", présentation de l'ensemble des primes, des objectifs, des procédures d'attribution et des statistiques sur ce qui s'est passé les années précédentes.

Demande à ce que le travail sur les primes soit fait dans la transparence la plus totale: liste publique des candidats, liste publique des résultats et étude en commission restreinte aux grades concernés.

Comprend que l'on discute des principes aujourd'hui, mais ensuite pour la répartition, les élus doivent être impliqués.

JPC: Il y a une note sur les décharges/délégation sur les "modulations de service" et en cours sur les primes => pour le groupe de travail sur les missions des e-c. Deux logiques: principes ou cas par cas.

IS: 1 / 4 de la prime car elles sont données pour 4 ans. 52 arrivent à échéance cette année. Si on veut un taux raisonnable on ne peut pas descendre en dessous de 3500€ (max. 15 000€).

P.Laf: assez dévalorisant qu'on demande moins à une femme qu'à un homme pour avoir le même niveau de prime. Comprend que l'on fasse cet effort. Proposerait un réexamen des dossiers des femmes pour que l'on puisse prendre en compte ce qui est dans la charte (enlever une année par enfant, et des temps partiels pour réévaluer les notes). Problème de faiblesse du nombre de candidatures féminines, forme de campagne de communication, travail à faire dans cette direction. Pas que pour les primes, effort doit aussi porter sur les prises de responsabilités par exemple.

JD: S. Tison considère que ce réhaussement est humiliant pour les femmes. Réserve sur ce qui est présenté. MCF qui ont des A partout. Dans la commission au niveau nationale, on a la contrainte 20% en A, 30% en B et le reste en C. Les notes individuelles n'ont aucune importance. Les utiliser ainsi est grave.

HD: pour un MCF en socio, c'est impossible d'avoir des A partout.

SE: répartir la prime sur l'ensemble des E-C.

F.G: proposition d'A.Cappy: méthode simple et claire pour les A et répartir le reste pour le B (A sur base PR1).

CV: deux taux c'est plus simple effectivement et pareil pour égalité F/H. Evite de faire le détail avec des sous-notes peu significatives ...

JPC: selon le nombre et la qualité des dossiers les frontières changent énormément selon les disciplines. Les 4 niveaux même si ils sont relatifs, donnent une indication.

(du partir à 18h50).

7. Délibération sur les modifications apportées à la charte des associations

8. Questions diverses